



GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 30 Janvier 2018

Présents : Marc Bayet, Denis Contamin, Christophe Laval, Hadi Laribi, David Florès

Excusé : Maurice Genetier

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à Maison des Associations - Groupement Brévenne - 1 rue Louis Martel – 2^e étage - 69630 CHAPONOST - tel : 04-78-45-57-56

mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Les clubs peuvent venir retirer les annuaires 2017-2018 lors des permanences du Groupement assurées le mardi de 18h30 à 19h30.

➡ COMMISSION U7

Christophe LAVAL

Informations permanentes

Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau sur une date du calendrier U7. Les festi-animations sont déjà définis pour cette saison : à **Saint Pierre la Palud** le 17 mars, à **L'Arbresle** le 28 avril et à **Grézieu le Marché** le 26 mai.

➡ COMMISSION U11

Maurice GENETIER et Christophe LAVAL

Informations permanentes

CRAPONNE : matchs à domicile au stade Trévoux à 10h00 pour les équipes 2, 3, 4 et 14h00 pour l'équipe 1

Information importante

Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié deux dates de pratique limitrophe en U11 les 26/05/18 et 02/06/18. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumée. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupements avec tout de même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour par mail) auprès du Groupement avant le 02/04/18.

Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 26/05/18 et 02/06/18 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau.

OUI

OUI mais uniquement pour les équipes :/...../...../...../...../...../...../.....

NON

Tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux au sein du Groupement.

➡ COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI (stagiaire)

Courriers reçus

HAUTS LYONNAIS : changement horaire, lu et noté

HTE BREVENNE : changement horaire, lu et noté



PV 373 DU JEUDI 1ER FEVRIER 2018

FCSO69 : arrêté municipal, lu et noté
GREZIEU LE MARCHE : arrêté municipal, lu et noté
SAINT MARTIN EN HAUT : annulation de match, lu et noté
TREVES QUATRE VENTS : annulation de matchs, lu et noté
ST GENIS LAVAL : arrêté municipal, lu et noté
MEGINAND : lieu de match, lu et noté

Informations permanentes

CRAPONNE : matchs à domicile à 14h00 au stade Trévoux
MEGINAND : matchs à domicile à 14h00 à Marcy l'Etoile

Championnat phase 2 INFORMATION IMPORTANTE

Des modifications de calendrier ont eu lieu dans les poules C, D et E : veuillez conserver les étiquettes reçues en effectuant si besoin les modifications à la main.

Afin que toutes les équipes disputent le même nombre de matchs, le Groupement organise des rencontres entre les exempts de chaque journée. **Il s'agit de rencontres officielles dont les feuilles de match doivent être envoyées au Groupement dans un délai de 48h.**

Journée 2 du 3 Février GREZIEU VAUGNERAY 2 - ST GENIS LAVAL 4
GIVORS 2 - STE FOY LYON 4

Journée 3 du 3 Mars VAL LYONNAIS 2 – VAL LYONNAIS 3
TREVES 4 VENTS 2 – ST MIERRE PALUD 1

Journée 4 du 10 Mars GRIGNY 1 - LA GIRAUDIERE 1
CHAPONOST 3 – MEGINAND 2

Journée 5 du 17 Mars GREZIEU VAUGNERAY 1 – HTE BREVENNE 2
MILLERY/VOURLES 6 – FRANCHEVILLE 1

Journée 6 du 28 Avril MEGINAND 1 – MILLERY/VOURLES 5
BIGARREAUX 1 – ST ROMAIN POPEY 1

Journée 7 du 5 Mai STE FOY LYON 3 – CASCOL 4
GREZIEU VAUGNERAY 3 - HAUTS LYONNAIS 2

Journée 8 du 26 Mai ST MARTIN HAUT 2 – ST GENIS LAVAL 5
FCSO69 2 – US DES MONTS 2

Journée 9 du 2 Juin MILLERY/VOURLES 4 – HAUTS LYONNAIS 1
HTE BREVENNE 3 – HTE BREVENNE Fem 4

Changements de lieux ou d'horaires

Journée 2 du 3 Février

Poule C HTE BREVENNE 2 – ST GENIS LAVAL 5 à 10h00 à Haute Rivoire
Poule C HAUTS LYONNAIS 1 – GRIGNY 1 à 10h00 à Pomeys
Poule E HAUTS LYONNAIS 2 – HTE BREVENNE Fem 4 à 10h00 à Pomeys

Journée 3 du 3 Mars

Poule B ST GENIS LAVAL 4 – MEGINAND 1 à 15h30 au stade Beauregard
Poule C ST GENIS LAVAL 5 – CASCOL 4 à 15h30 au stade Beauregard

Matchs non joués du 27 Janvier

Suite à de nombreux arrêtés municipaux, des matchs n'ont pu se disputer : **ils doivent se jouer le 24 mars** (4^{ème} tour Coupe Brévenne). Toutefois, vous avez la possibilité de les jouer avant cette date (par exemple en semaine en lieu et place d'un entraînement) avec **l'accord des 2 clubs à transmettre en copie par mail au Groupement.**



➡ COMMISSION COUPES A 11

Marc BAYET

Courriers reçus

BIGARREAUX : changement date Monts Lyonnais, lu et noté

MEGINAND : changement horaire U17, lu et noté

Calendrier prévisionnel

Seniors : 25 Février, 1° Avril, demi-finales le 20 Mai et finale le 3 Juin

U17 : 22 Avril, demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin

U15 : 24 Février, 21 Avril, demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin

Coupe Ballandras cadrage

Les équipes de SAVIGNY 1 et GIVORS 1 étant qualifiées pour les 16° de finale de la Coupe de Lyon et du Rhône ne peuvent plus participer à la Coupe Ballandras.

exempts : FRANCHEVILLE 2, BESSENAY 1, RHONE SUD 1, SOURCIEUX 1, LA GIRAUDIERE BRUSSIEU 1, SOUCIEU EN JARREST 1

le 11 Février à 14h30 QUATRE VENTS TREVES 1 – SUD OUEST69 2
ST PIERRE LA PALUD 2 – MILLERY VOURLES 2
PAYS ARBRESLE 2 – GRIGNY 2
HAUTE BREVENNE 2 – ST GENIS LAVAL 2

le 11 Février à 15h00 ST MARTIN HAUT 2 – CASCOL 2 à Messimy
date à fixer COTEAUX LYONNAIS 1 – MEYS 1

Coupe Monts du Lyonnais huitièmes de finale

L'équipe de FRANCHEVILLE 2 étant qualifiée pour les 8° de finale de la Coupe Ballandras ne peut plus participer à la Coupe des Monts du Lyonnais.

exempt : VAL LYONNAIS 3, VILLECHENEVE 2

le 10 Février à 19h00 BIGARREAUX 1 – HAUTS LYONNAIS 3 à Montrottier

le 11 Février à 14h30 ST JULIEN BIBOST 1 – SOURCIEUX 2
LA GIRAUDIERE BRUSSIEU 2 – VAILLANTE YZERON 1

le 25 Février à 14h30 SAVIGNY 2 – US DES MONTS 2

Coupe Brévenne U17 huitièmes de finale

Les équipes de SC GARON 1, SAINT MARTIN EN HAUT 1, SAINT GENIS LAVAL 2 et FCSO69 1 étant qualifiées pour les 16° de finale de la Coupe de Lyon et du Rhône ne peuvent plus participer à la Coupe du Groupement.

le 10 Février à 14h30 MEGINAND 2 – HAUTS LYONNAIS 1

le 10 Février à 15h15 GRIGNY 1 – FRANCHEVILLE 1

le 10 Février à 15h30 STE FOY LYON 1 – HTE BREVENNE 1

Coupe Brévenne U15 premier tour

L'équipe de CRAPONNE 1 étant qualifiée pour les 16° de finale de la Coupe de Lyon et du Rhône ne peut plus participer à la Coupe du Groupement.

exempts : HAUTE BREVENNE 2, FCSO69 2 et TREVES 1

le 10 Février à 17h30 STE FOY LYON 2 – ST MARTIN HT 1